

REPUBLICQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

N° 0294 /ARNEF/MINFOF/SG/DF/SDAFF/SN

V.P.

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

Yaoundé, le 27 FEV 2007

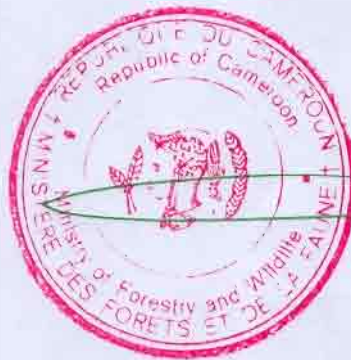
ATTESTATION DE RESPECT DES NORMES D'EXPLOITATION FORESTIERE

Le Ministre des Forêts et de la Faune soussigné, atteste que les **ETS ASSENE NKOU, BP 5663 Yaoundé -Cameroun**, a réalisé ses travaux d'exploitation forestière en respect des normes en vigueur au titre de l'exercice 2006, et est en règle vis à vis de toutes ses obligations prévues dans le cahier des charges attaché à l'UFA n° 10-039.

En foi de quoi la présente Attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit./.-

AMPLIATIONS :

- MINEFI/PSRF
- DP/EST



Pour le Ministre
des Forêts et de la Faune
et par Délégation
Le Secrétaire Général


Dr MADI Afi